



**FEDERATION FRANCOPHONE D'EQUITATION ET D'ATTELAGE DE LOISIR
(F. F. E.)**

**Commission Pédagogie
Organisation des examens**

FFE asbl
98, rue Nanon
5000 NAMUR
081/390 .640

Commission Pédagogique
Alain Servais
0475/76.09.18
pedagogie@ffe.be

Compte FFE - Com. Péda. : ING BE12 3100 0495 7392 BIC BBRUBEBB



F.F.E

Fédération Francophone d'Equitation et d'Attelage.

ORGANISATION DES EXAMENS

GENERALITES

Les examens sont demandés par les clubs affiliés à F.F.E.

Ils en font la demande à la commission pédagogique **2 mois avant la première date proposée** afin de pouvoir désigner les juges et secrétaires et publier l'information dans **l'HippoNews ou HippoNewsletter**.

Idéalement, les clubs sont invités à demander leurs dates lors du Séminaire annuel de la FFE (novembre).

Il appartient au club d'envoyer aux juges désignés par la Commission Pédagogique, leur adresse, numéro de téléphone, e-mail, personne de contact et éventuellement un plan d'accès.

Les cercles doivent présenter un minimum de 10 candidats et un maximum de 30, une tolérance de 10% sera acceptée.

La Commission pédagogique se réserve le droit d'accepter ou de refuser une date en fonction de la disponibilité des juges et secrétaires.

Pour un déroulement harmonieux des diverses épreuves, nous demandons aux clubs de prévoir :

- Pour les examens théoriques :

un local calme à l'écart du public (pas dans le bar ni dans la sellerie) : quatre tables et huit chaises propres + une table et une chaise pour le ou la secrétaire pour les examens théoriques, du chauffage si nécessaire.

- Pour les examens pratiques :

Une piste praticable entièrement clôturée.

- Fournir aux examinateurs et leur secrétaire :

- des boissons chaudes ou froides selon les circonstances ;
- si les épreuves se poursuivent l'après-midi ou plus tard dans la soirée, servir un repas simple mais convenable, froid ou chaud, selon les circonstances.
- prévoir un coordinateur connaissant bien les candidats, les chevaux, les installations qui aidera au bon déroulement des épreuves ; il aura soin de convoquer les candidats 30 minutes avant le début des épreuves. Il introduira les candidats afin que les épreuves se déroulent suivant l'horaire fixé.

Prévenir la Commission Pédagogique **au moins dix jours avant la date des examens** du nombre de candidats (liste nominative et détails pour candidats porteurs d'un handicap) dans chacune des séries d'examen afin qu'elle puisse fournir au secrétaire désigné les documents nécessaires. Effectuer le **paiement une semaine avant la date de l'examen**.

Veiller à ce que les candidats soient **en ordre de cotisation F.F.E.**, et se présentent aux examens avec leur preuve d'affiliation.

Pour les épreuves pratiques, la cravache courte est autorisée, les éperons sont formellement interdits. Les chevaux sont bridés en **simple filet, sans enrênement et de préférence sans muserolle**. Les cavaliers sont en tenue de club, avec bombe.



F.F.E

Fédération Francophone d'Equitation et d'Attelage.

Formulaire de demande d'examens

(Délai = 2 mois avant la première date proposée)

A transmettre, de préférence, par e-mail à pedagogie@ffe.be

Le Club :

Demande l'organisation d'un examen Etoile : 1 2 3



Niveaux : 1 2 3 4
Classique Extérieur

Nombre approximatif de candidats :

Dates souhaitées : 1^{er} choix : / / 20...
2^{ème} choix : / / 20...
3^{ème} choix : / / 20...

Cadre réservé à la Commission Pédagogique :

Date de l'examen : / / 20.....

Confirmation envoyée le / / 20.....

Juge 1 :

Secrétaire :

Juge 2 :



F.F.E

Fédération Francophone d'Equitation et d'Attelage.

Liste des inscriptions aux examens

A transmettre, au plus tard 10 jours avant l'examen, à pedagogie@ffe.be

Date de l'examen : / / 20.....

Club : N° Club

Lieu :

Nom du cavalier (en majuscule)	Prénom	Date de fin d'affiliation	1ère ★	2ème ★	3ème ★	N 1	N 2	N 3	N 4



F.F.E

Fédération Francophone d'Équitation et d'Attelage.

PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT

DE LA COMMISSION PEDAGOGIQUE

Nom du Club :

Responsable du Club :

Date de l'examen :

Etoiles - Niveaux 1 à 4 : 10 Euros

Nombre de participants : X 10€ = €

30% de cette somme peut être retenu par l'établissement où se déroulent les examens, le solde est à verser au compte de la Commission Pédagogique au plus tard une semaine avant l'examen.

A virer au N° Compte BE12 3100 0495 7392 de la F.F.E. en indiquant en communication : Pédagogie – Examens du 'date de l'examen' à (aux) 'Nom du Club organisateur'

La somme de€ sera versée